

Réf: Dossier N° 097318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAMB DIARRASS »

Siège social Abidjan, Anyama, BELLEVILLE NON LOIN DE
L'EGLISE COREENNE, Lot 442, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMB DIARRASS »

Objet : Vente et livraison de matériels de construction

- Transport
- Bâtiments et travaux publics
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers .Et pour la réalisation

de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, BELLEVILLE NON LOIN DE
L'EGLISE COREENNE, Lot 442, Ilot 40

Dirigeant(s) : M BAMBA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02099 du 13/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16172/GTCA/RC/2022 du 13/04/2022

